

BPA TAP

Brevet Professionnel Agricole

Travaux des Aménagements Paysagers en 1 an

Niveau 3 – N° [fiche RNCP 15156](#)
Formation en Apprentissage



Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA
↳ 02.40.94.86.08
↳ cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2024

Début de formation : septembre 2024

CFA Nantes Terre Atlantique Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnaire – CS 60117
44817 ST HERBLAIN



D'autres informations sur notre site Internet

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens
juin 2023 : 73%

Taux d'insertion professionnelle
2021-2022 à 6 mois :
25% sont en emploi
33% poursuivent des études

Taux de satisfaction
2022-2023 : 86.7 %

NANTES TERRE ATLANTIQUE

APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

CFA
Centre de
Formation
d'Apprentis

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (totale ou partielle) mais surtout sur la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien.

Il prépare le terrain, plante, élague, entretient massifs, pelouses et allées. Il peut être amené à maçonner si besoin est.

Pour effectuer ces tâches, il utilise du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

OBJECTIF DE FORMATION

Unité capitalisable générale

UC G3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Unités capitalisables professionnelles

UC P6 Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

UC P7 Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UC P8 Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

UCARE 1 Construire des ouvrages maçonnés paysagers

UCARE 2 Connaître et utiliser des végétaux d'ornement

CONTENU DE LA FORMATION

UC G3 Risques professionnels, gestion de l'eau, gestion des déchets

UC P6 Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager

Tonte, scarification, fertilisation, taille, soin, entretien des végétaux

UC P7 Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

Plantation et engazonnement, préparation et réalisation de chantier (piquetage, pavage, bordure, muret, allée

UC P8 Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

Théorie, entretien, du matériel, conduite de mini pelle et déplacement de micro tracteurs en sécurité

Entretien de tondeuse autoportée, et autres matériels motorisés

UCARE 1 Construire des ouvrages maçonnés paysagers

Réalisation de pavages, allées, bordures

UCARE 2 Connaître et utiliser des végétaux d'ornement

Réaliser, en choisissant des végétaux adaptés, un projet de composition de plantes en fonction des contraintes d'un aménagement paysager.



CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH

L'admission en formation BPA 1 an se fait après obtention obligatoire du CAPa jardinier paysagiste. Après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

ADAPTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Formation accessible aux personnes en situation de handicap reconnu ou non.

Un accompagnement spécifique est mis en place par notre référente handicap, et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite du projet de formation.

Parcours individualisé possible selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au Centre de Formation : 600 heures de formation sur 1 an réparties sur 17 semaines.

Chez le maître d'apprentissage : Par alternance, 30 semaines sur 1 an, l'apprenti approfondit l'acquisition des gestes professionnels du métier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites ...

MODALITES D'ÉVALUATION-OBTENTION DU DIPLOME

Contrôles de connaissances et évaluation des acquis chaque semestre.

Les compétences et connaissances seront évaluées au cours de situations pratiques, nécessitant un travail écrit et/ou une explication orale.

L'obtention du diplôme est validée par la réussite de toutes les Unités Capitalisables (UC), chaque UC peut être validée indépendamment. Chaque bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

TARIFS

Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Le BPA en 1 an est une formation complémentaire au CAPa. Il y a donc une rémunération spécifique pour cette formation correspondant à une deuxième année d'apprentissage majorée de 15 points, soit :

15 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
54% du SMIC	66% du SMIC	76% du SMIC	100% du SMIC

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

BP Aménagements Paysagers

CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage

Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnaire

CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN

Tél. : 02 40 94 86 08

cfa@nantes-terre-atlantique.fr

www.nantes-terre-atlantique.fr

Avec le soutien de

